

# La COP23

**Présidée par les îles Fidji, la 23<sup>e</sup> Conférence des Parties sur le climat se tient à Bonn en Allemagne** (siège de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques – CCNUCC) du 6 au 17 novembre 2017.

C'est la première fois qu'un petit État insulaire préside une COP. **La présidence fidjienne a pour priorité de progresser dans les négociations des règles d'application de l'Accord de Paris**, d'organiser le dialogue « Talanoa » de 2018

- premier bilan mondial des actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;
- le concept fidjien de Talanoa est une méthode de prise de décision par consensus pour le bien commun) ;
- mais aussi de progresser sur les questions d'adaptation et de pertes et dommages.

**Une attention particulière sera portée à la vulnérabilité au changement climatique** et à la place des océans.

## 3 facteurs principaux de succès pour la COP23

**Des progrès substantiels dans le programme de travail de Paris**, dont la mise en œuvre nécessite un ensemble de règles communes et efficaces.

**La méthode** sur l'organisation du dialogue « Talanoa ».

**La consolidation de l'action climatique** des acteurs non étatiques à travers l'Agenda de l'action.

## L'Accord de Paris

Adopté fin 2015 lors de la COP21, l'Accord fixe :

- **un cap** : contenir la hausse des températures bien en-deçà de 2 °C et s'efforcer de la limiter à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ;
- **une trajectoire** : chaque pays doit atteindre un pic d'émissions le plus tôt possible et une neutralité des émissions dans la 2<sup>e</sup> moitié du siècle.

Il prévoit :

- **un mécanisme de renforcement progressif de l'ambition climatique** : tous les cinq ans, chaque Partie soumet une nouvelle contribution nationale plus ambitieuse que la précédente ;
- **un système de suivi collectif de l'action climatique et de son impact** : un bilan mondial quinquennal dès 2023. Il confirme l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour accompagner les pays en développement dans la lutte contre le changement climatique.



**168 PAYS ET L'UNION EUROPÉENNE**

**ont d'ores et déjà ratifié l'Accord de Paris.**

## Le dialogue de facilitation ou « Talanoa Dialogue »

La COP23 doit permettre d'organiser le dialogue de facilitation de 2018 autour de 3 questions.

**Où en sommes-nous ?** Bilan collectif des réductions d'émissions de gaz à effet de serre déjà effectuées.

**Où voulons-nous aller ?** Analyse de l'écart entre l'objectif des 2 °C / 1,5 °C et les trajectoires des contributions nationales. Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur la trajectoire 1,5 °C, qui sera publié en octobre 2018, informera le débat.

**Comment y arriver ?** Présentation de solutions, bonnes pratiques et technologies pour accélérer l'action.

Ce dialogue de facilitation sera le premier le premier bilan mondial sur les efforts collectifs d'atténuation des émissions déployés par les Parties.

Son succès est d'une importance capitale pour renforcer l'ambition collective et accélérer la mise en œuvre des engagements actuels.

*« Sans effort additionnel, il sera presque impossible de respecter l'objectif de l'Accord de Paris. »*

Il faut donc se mobiliser pour accélérer encore la lutte contre le changement climatique.

## Les acteurs non étatiques

**La France soutient la mobilisation de tous les acteurs non étatiques** (entreprises, collectivités, institutions internationales, associations) car le climat c'est l'affaire de tous et chacun doit agir.

Ces acteurs sont déjà mobilisés à travers les initiatives de l'Agenda de l'action, **lancé par les présidences péruvienne et française lors de la COP21.**

Ces initiatives concernent les secteurs clés de la transition vers une économie **bas-carbone – énergies renouvelables, efficacité énergétique, transports, bâtiment...** – et constituent un réservoir de solutions concrètes, d'innovation technologies, politiques et financières. Elles amplifient l'action climatique globale et encouragent les États à revoir leurs ambitions à la hausse.



L'Agenda de l'action, c'est une plateforme de **PLUS 70 COALITIONS**, impliquant plus de **7 000 VILLES** et **2 000 ENTREPRISES DANS PLUS DE 180 PAYS.**

## Les grandes alliances

Au-delà du soutien qu'elle apporte à la dynamique de l'Agenda de l'action, la France s'implique dans une quinzaine d'initiatives, en particulier les grandes alliances qu'elle a contribué à lancer lors de la COP21 dans différents domaines.

### ÉNERGIE

- Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI)
- Alliance solaire internationale (ASI)
- Alliance mondiale pour la géothermie

### OCÉANS

L'Alliance océan-climat rassemble les initiatives du secteur :

- Coalition internationale contre les sacs plastique à usage unique
- Plan Méditerranée pour une croissance bleue
- Coalition contre l'acidification de l'océan
- *West Africa Coastal Areas Program* (WACA)
- Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI)

### SECTEUR PRIVÉ

- *Initiative Assessing Low Carbon Transition* (ACT)
- *Initiative Science-based Targets*
- Coalition internationale sur la tarification du carbone (CPLC)

### FORET ET AGRICULTURE

- Déclaration de New York sur les forêts
- Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI)
- 4/1000 (captation du carbone dans les sols)

### TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Mission innovation
- Breakthrough Energy Coalition

### ADAPTATION

- *Climate Risk and Early Warning System* (CREWS)

### EAU

- Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères
- Alliance des entreprises pour l'eau
- Alliance des mégalo-poles
- Alliance mondiale pour le dessalement propre de l'eau

### BÂTIMENT

- Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GABC)
- Programme sur l'efficacité énergétique des bâtiments (PEEB)

### TRANSPORTS

- *Paris Process on Mobility and Climate* (PPMC)
- *Initiative MobiliseYourCity*

## Des résultats concrets

- **Réalisation des plans locaux ou de politiques nationales de mobilité urbaine durable dans 4 villes** (Casablanca, Douala, Yaoundé, Kochi) et 4 pays (Maroc, Cameroun, Tunisie, Sénégal) : Mobilize your City
- **Publication d'une macro feuille de route** pour la décarbonation des secteurs des transports (PPMC) et du bâtiment (GABC)
- **Mise en place d'un incubateur de projets innovants** porté par l'Office international de l'eau et d'un centre de formation sur l'eau au Brésil
- **Financement de 5 projets** dans le cadre de l'initiative système d'alerte précoces (CRECUS)
- **Cartographie des programmes et initiatives** pour la localisation de la finance climatique en faveur des collectivités, qui doit permettre d'identifier les flux d'investissements (CCFLA)
- **Approbation de 19 projets dans le cadre de l'initiative africaine** pour les énergies renouvelables. Dix bailleurs se sont engagés à mobiliser 10 milliards de dollars pour atteindre l'objectif de l'initiative : accroître la capacité installée du continent en énergies renouvelables de 10 GW d'ici 2020

## Les engagements financiers de la France sur le climat

**Adaptation** : 1,2 milliard d'euros par an d'ici 2020  
(à travers l'Agence française de développement)

**Fonds vert pour le climat** : 774 millions d'euros pour la période 2015-2018

**Fonds pour l'environnement mondial** :  
300 millions de dollars sur la période 2015-2018

**Fonds pour les pays les moins avancés** : 25 millions d'euros en 2016 et 2017

**Fonds CREWS** (*Climate Risk and Early Warning System*):  
10 millions d'euros pour 2016 et 2017

## Plan climat : la France augmente son ambition

Le Plan climat, publié par la France en juillet, dernier fixe un nouveau cap, celui de la **neutralité carbone** à l'horizon 2050. Il projette la France dans le monde de l'après-carbone en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles. Les premières mesures concernent :

- **l'arrêt de tout nouveau projet d'exploration d'hydrocarbures** sur le territoire national ;
- **l'interdiction de la vente de véhicules essence ou diesel** d'ici 2040 ;
- **l'éradication de la précarité énergétique en 10 ans** en faisant disparaître les passoires thermiques.

### Un Plan climat pour :

- aider les citoyens
- soutenir les acteurs économiques
- développer les territoires



La solidarité est un fil rouge à l'ensemble des actions prévues par le Plan climat. Car la transition écologique ne peut se faire que de manière solidaire avec les plus vulnérables, au Nord comme au Sud.

### Ministère de la Transition écologique et solidaire

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

